

Leadership des collectivités territoriales dans l'assainissement et l'hygiène en Afrique de l'Ouest

Étude documentaire rapide de cadrage

DATE DE PUBLICATION mars 2021

AUTEUR Issa Wone, Université Assane Seck de Ziguinchor



Remerciements

Cette Revue Rapide a été rédigée par Issa WONE, Professeur Assimilé de Santé Publique, Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal); Consultant senior en santé publique.

Les explorations thématiques rapides sont une approche limitée dans le temps mais par ailleurs flexible permettant d'étudier un sujet prioritaire nécessitant une synthèse des connaissances actuelles dans un contexte particulier. Les thèmes spécifiques à analyser sont déterminés en collaboration avec les décideurs politiques et les partenaires de développement.

Il est attendu des chercheurs qu'ils évaluent l'état actuel des connaissances et recherchent des idées et des innovations sur le terrain. Ces analyses sont vérifiées à partir de diverses sources, y compris la littérature universitaire et grise, des entretiens avec des informateurs clés, des observations préliminaires issues de recherches en cours sur les progrès réalisés et, si possible, des enquêtes rapides et informelles sur le terrain.

Ces analyses sont soumises aux conditions suivantes :

- (1) les méthodes doivent être expliquées,
- (2) des recommandations sur les pratiques et les politiques sont émises,
- (3) le travail est effectué en un nombre de jours déterminé (généralement 20).

Les résultats des recherches donnent lieu à des rapports rédigés par les chercheurs ayant mené les analyses et révisés par le Sanitation Learning Hub, mais ne sont généralement pas soumis à un comité de lecture. Ils sont rapidement diffusés auprès des décideurs politiques et des praticiens afin que des mesures immédiates, pertinentes et opportunes puissent être adoptées.

Cette méthodologie est un travail continu. Les commentaires et suggestions permettant d'améliorer et de développer le processus et la méthode ainsi que le contenu et la structure des notes sont très appréciés. Si vous souhaitez mener une exploration rapide d'un sujet qui vous intéresse, veuillez nous contacter : slh@ids.ac.uk

Photo de couverture: De gauche à droite: Djenebou, Seydou et Alimatou, élèves et membres du club d'hygiène de l'école du village de Dio-Ba, debout avec des balais à côté d'un bloc des latrines, district de Kati, région de Koulikoro, Mali. Octobre 2019. Crédit: WaterAid / Basile Ouedraogo

Résumé

Malgré les efforts et la vaste campagne entreprise pour atteindre l'Objectif de Développement Durable (ODD) 6.2, la situation en matière d'assainissement et d'hygiène (A&H) est jugée préoccupante dans la majeure partie de l'Afrique de l'Ouest.

Cette étude documentaire rapide a été axée sur les collectivités locales, compte tenu de leur importance croissante dans l'amélioration de l'accès à l'A&H en Afrique de l'Ouest et dans le monde entier. Elle a été menée avec les objectifs suivants : identifier les collectivités locales pouvant être considérées comme des champions dans la région ouest-africaine et ayant prouvé leur solide leadership dans le domaine de l'A&H ; déterminer la raison pour laquelle elles ont accordé la priorité à l'A&H, le soutien qu'elles ont reçu, les parties prenantes, la gestion des inégalités et les lacunes de l'action des autorités infranationales en matière de priorisation de l'A&H.

Après une analyse de la littérature, un éventail de parties prenantes de l'A&H dans la région a été prié de remplir un questionnaire détaillé en ligne. Des réponses ont été reçues de quatre pays francophones (Bénin, Burkina Faso, Mali et Niger) et de trois pays anglophones (Ghana, Liberia et Nigéria). Ces contributions sont intégrées à l'étude.

L'étude montre que plusieurs autorités locales ont mis en œuvre avec des partenaires externes des projets intéressants à moyen et long termes, financés et gérés conjointement : Parakou au Bénin, Kozah 1 et Lac 1 au Togo en sont des exemples probants. Dans certains pays anglophones, où la décentralisation semble plus avancée, davantage de projets dirigés par des collectivités locales en matière d'A&H ont été cités (bénéficiant toutefois souvent d'un appui externe).

Plusieurs facteurs conduisant les collectivités locales à prioriser l'A&H ont été dégagés : la sensibilisation et le plaidoyer menés par des agences des Nations Unies et des organisations non gouvernementales (ONG), l'influence des médias, la disponibilité d'un appui technique (de services décentralisés du gouvernement national ou d'autres partenaires), la volonté politique et la vision des autorités locales.

Les principaux soutiens techniques et financiers des initiatives des collectivités locales en matière d'A&H sont fournis par des services techniques du gouvernement national, des agences des Nations Unies, des ONG et des collectivités du Nord.

Quelques collectivités locales se sont érigées en champions de la lutte contre les inégalités dans l'accès à l'A&H, en soutenant par exemple les personnes les plus vulnérables après un criblage, en appuyant les ménages pauvres et en favorisant l'autonomisation des femmes.

Les obstacles rencontrés par les collectivités locales en matière d'A&H sont les mêmes qu'à l'échelle nationale. Globalement, il est nécessaire de travailler davantage au renforcement de la capacité des collectivités locales à améliorer le système d'A&H pour tous.

1 Dans ce rapport, la décentralisation désigne un éventail de dispositifs de gouvernance localisés qui transfèrent le pouvoir d'une autorité centrale vers des niveaux hiérarchiques inférieurs, tandis que la déconcentration consiste à déplacer des responsabilités ou des tâches vers des agents dispersés sur le territoire sans leur donner de pouvoir de décision (Yuliani 2004).

1 Introduction

La région d'Afrique de l'Ouest est constituée de 16 pays (Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone et Togo) occupant une superficie de 6 140 000 km² pour une population de 381 millions d'habitants, avec une légère prédominance de femmes (Pyramides des âges pour le monde entier de 1950 à 2100, s.d.).

Bien que les 17 Objectifs de développement durable (ODD) soient interdépendants, deux d'entre eux se trouvent au cœur des problèmes d'assainissement et d'hygiène : l'Objectif 3, qui vise « la santé et le bien-être pour tous d'ici à 2030 », et surtout l'Objectif 6, qui préconise l'accès universel à « l'eau propre et l'assainissement ».

Malgré sa richesse en ressources naturelles, l'Afrique de l'Ouest est l'une des régions les plus pauvres de la planète. Un taux de croissance économique d'environ 3,6 % était prévu en 2019 dans cette région, légèrement en deçà de la moyenne continentale qui s'établit à 4 % (Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest 2019).

Cependant, cette région connaît une transformation rapide qui se traduit souvent par une urbanisation inappropriée (Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE 2006) et une certaine instabilité, avec de fréquents mouvements sociaux et même politico-militaires dans de nombreux pays (Marc, Verjee et Mogaka 2015).

Les taux de morbidité et de mortalité élevés en Afrique de l'Ouest – en particulier chez les enfants de moins de cinq ans – restent essentiellement liés aux maladies contagieuses, aggravées par les problèmes d'assainissement et d'hygiène (Sanyang 2019). Dans sept des 16 pays d'Afrique de l'Ouest, plus de 5 millions de personnes – soit plus de 50 % de leur population – pratiquent la défécation à l'air libre (UNICEF 2018). D'après les données du JMP, la défécation à l'air libre est plus répandue chez les populations les plus pauvres, le taux de défécation à l'air libre dans le quintile le plus pauvre atteignant 92 % au Bénin, 86 % au Niger, 84 % au Togo et 75 % au Burkina Faso (JMP 2017). La défécation à l'air libre est également plus répandue en milieu rural qu'en milieu urbain ; en Gambie, par exemple, 79,1 % de la population pratique la défécation à l'air libre en milieu rural, contre 33,3 % en milieu urbain. Cela est similaire dans d'autres pays comme le Togo (85,3 % contre 38,2 %) et le Niger (87,3 % contre 37,5 %) (JMP 2017).

En conséquence des crises économiques des années 1970 et 1980 et des plans d'ajustement qui en ont découlé, le rôle des collectivités locales dans la gestion des programmes publics s'est renforcé, tandis que les capacités des pouvoirs centraux ont diminué. Ce phénomène a gagné tous les pays d'Afrique de l'Ouest (Ezenwe 1997), où « [...] de nouvelles politiques sont définies, qui réorientent l'investissement public des infrastructures vers la promotion de l'assainissement et confient la responsabilité de la prestation de services aux collectivités locales » (Jiménez, Mtango et Cairncross, 2014). De ce fait, les collectivités locales ouest-africaines sont tenues d'élaborer régulièrement des plans de développement local abordant généralement l'assainissement et l'hygiène (A&H).

Il est donc nécessaire que les collectivités locales prennent les rênes de l'hygiène et de l'assainissement. Afin de passer de quelques villages ayant le statut FDAL (fin de la défécation à l'air libre) à un assainissement à grande échelle géré de manière sûre dans les pays à prévalence élevée, les collectivités locales (et les gouvernements nationaux) doivent prendre les devants, faire preuve de leadership politique et mobiliser des ressources humaines et financières à la hauteur des engagements (Groupe de la Banque mondiale et al., 2019). Face à l'énorme défi qui nous attend, le rythme doit être considérablement augmenté pour atteindre l'ODD 6.2. Actuellement, sur les 62 pays ayant un taux de défécation à l'air libre de plus de 5 %, seuls 18 sont sur la voie de l'éradication de la défécation à l'air libre. Toutefois, les déclarations et des engagements se multiplient en faveur de la fin de la défécation à l'air libre afin de parvenir à un assainissement total dans un certain

nombre de pays à travers le monde. Cela englobe, entre autres, des districts, des collectivités locales, des communes, des woredas et des comtés détenant des fonctions administratives clés en matière de prestation des services d'assainissement.

Cela justifie cette étude de cadrage documentaire rapide sur le renforcement des systèmes infranationaux pour la programmation en matière d'assainissement et d'hygiène en Afrique de l'Ouest, qui vise à recueillir des informations essentielles sur :

1. L'identification des autorités infranationales qui ont :
 - Augmenté la mise en priorité et l'affectation de ressources à l'A&H **Demonstrated strong leadership in S&H programming**
 - Fait preuve d'un solide leadership en matière de programmation d'A&H
2. Les motifs ayant conduit les collectivités locales à mettre en priorité l'A&H et les facteurs à l'origine de cette évolution.
3. L'identification des principaux acteurs (p. ex., les partenaires de développement, le secteur privé et la société civile) qui soutiennent les programmes d'A&H sur ces domaines infranationaux et la détermination de leurs rôles.
4. Des exemples d'autorités infranationales déterminées qui prennent des mesures pour ne laisser personne de côté dans leurs programmes d'A&H et qui œuvrent à éliminer les inégalités, notamment en soutenant les communautés difficiles à atteindre.
5. Les lacunes ou les domaines dans lesquels très peu de progrès ont été accomplis en matière de priorisation de l'A&H par les autorités infranationales dans la région.

2 Méthode et limites de l'étude

Afin de parvenir aux objectifs de notre étude, nous avons mené une étude qualitative transversale rapide, conjuguant un examen de la littérature, un questionnaire en ligne et des entretiens approfondis (le profil des informateurs clés est indiqué en annexe). Les enquêtes ont été menées en anglais et en français.

L'examen de la littérature a été effectué pour confirmer et étayer nos données en consultant des bases de données internationales de recherches universitaires et de politiques à l'aide de référentiels spécialisés (par exemple, JMP) et, de façon plus large, en utilisant Google Scholar. Les textes complets des documents référencés ont été consultés dans chaque cas.

Le questionnaire en ligne a été conçu comme une enquête de « débriefing » et adressé aux informateurs clés afin de déterminer des zones infranationales spécifiques sur lesquelles recueillir davantage d'informations. Nous avons ciblé des personnes travaillant dans le domaine de l'A&H en Afrique de l'Ouest, y compris des cadres de collectivités locales et d'ONG, des responsables d'A&H et des élus locaux. On a d'abord « ratissé large » puis la sélection s'est affinée en fonction des répondants et des informations jugées utiles. Les répondants ont été sélectionnés de trois façons :

- Une liste de 13 informateurs clés a été dressée à partir de la base de données de contacts SLH. Il s'agissait de cadres d'ONG et d'agences des Nations Unies dans les pays d'Afrique de l'Ouest.
- Une liste de 10 personnes focales en matière d'A&H en Afrique de l'Ouest issue d'une étude précédente (WaterAid 2021) a été incluse. Ces points focaux ont été sélectionnés parmi les responsables d'A&H travaillant à l'échelle nationale.
- Trois élus locaux/agents de collectivités locales ont été sélectionnés selon une méthode en « boule de neige », c'est-à-dire identifiés à partir des premiers répondants au questionnaire en ligne. Ils ont été contactés par téléphone, WhatsApp et courrier

électronique, mais n'ont pas répondu. L'un d'eux a fait preuve d'une certaine réticence à participer à l'étude.

Le questionnaire a été envoyé à une trentaine de personnes, dont 11 qui l'ont rempli (huit personnes l'ont rempli en ligne et trois autres ont fourni des réponses détaillées dans un document MS Word). Un entretien en profondeur a également été mené par Zoom avec un répondant à l'étude de WaterAid.

En résumé :

Source des données	Nombre
Questionnaire en ligne	11
Entretien approfondi	1

Cela a permis de recueillir des informations préliminaires dans sept pays : Bénin, Burkina Faso, Mali, Nigéria, Togo, Liberia et Ghana.

Nous avons transcrit tous les documents audio avant de procéder à l'analyse de leur contenu. Une assistante externe a été engagée pour nous aider dans cette tâche, qui a également participé aux entretiens. Elle a réalisé les transcriptions à partir de ses propres notes et des enregistrements Zoom. À partir de ces transcriptions, nous avons procédé à l'analyse des contenus.

Les citations figurant dans ce rapport viennent à la fois des réponses au questionnaire en ligne et de l'entretien.

L'étude a été freinée/limitée par le faible taux de réponses reçues des informateurs clés ciblés, compte tenu du temps insuffisant qui y a été consacré. Les informateurs clés n'étaient pas disponibles pour la discussion en groupe prévue, qui a finalement été annulée. Malgré des relances (par courriel, WhatsApp et appels téléphoniques directs auprès d'une autorité locale du Bénin), la plupart des informateurs clés ciblés n'ont pas répondu. Cette situation était peut-être due à l'accumulation de travail en fin d'année.

3 Résultats

3.1 Identification des collectivités locales priorisant l'assainissement et l'hygiène

Plusieurs collectivités ont été identifiées comme des champions en matière d'A&H. Les engagements qu'elles ont pris sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Benin

Collectivité locale (pays)	Rural ou urbain (si connu)	Engagement pris	Partenaires
Parakou	Urbain	<ul style="list-style-type: none">Analyse de situationProjet A&H élémentaire élaboré et mis en œuvreLarge partenariat avec plusieurs acteursSensibilisation de la populationConstruction de latrines	<ul style="list-style-type: none">Municipalité d'Orléans (France)Société civileONGSociété nationale des eaux du Bénin

Ghana

Collectivité locale (pays)	Rural ou urbain (si connu)	Engagement pris	Partenaires
District de Kpandai		<ul style="list-style-type: none"> Fourniture de motos pour permettre aux facilitateurs sur le terrain de se rendre dans les communautés Fourniture de téléphones portables pour la collecte des données sur l'A&H Projets d'assainissement 	<ul style="list-style-type: none"> UNICEF Comité de coordination interagences du district pour l'assainissement (RICCS) WaterAid

Togo

Collectivité locale (pays)	Rural ou urbain (si connu)	Engagement pris	Partenaires
Kozah 1		<ul style="list-style-type: none"> Création de la première station de traitement des eaux usées du Togo 	<ul style="list-style-type: none"> SIAAP (établissement français de services publics chargé des eaux usées, pluviales et industrielles à Paris, www.siaap.fr)
Lac 1		<ul style="list-style-type: none"> Installations sanitaires dans les ménages Subventions totales pour les plus pauvres Paiement échelonné 	<ul style="list-style-type: none"> Département des Yvelines (France)

Mali

Collectivité locale (pays)	Rural ou urbain (si connu)	Engagement pris	Partenaires
Commune VI	Urbain	<ul style="list-style-type: none"> Ciblage des personnes âgées « Jury citoyen » 	<ul style="list-style-type: none"> Jigi RECOTRADE WaterAid

Burkina Faso

Collectivité locale (pays)	Rural ou urbain (si connu)	Engagement pris	Partenaires
Dori	Urbain	<ul style="list-style-type: none">Recrutement de personnel d'A&HPlanification stratégique	<ul style="list-style-type: none">WaterAidEEA (organisme panafricain pour l'eau et l'assainissement)Office national de l'eau et de l'assainissement (ONEA)

Nigeria

Collectivité locale (pays)	Rural ou urbain (si connu)	Engagement pris	Partenaires
Ado		<ul style="list-style-type: none">Création de services WASH dans les LGA (zones de gouvernement local)	<ul style="list-style-type: none">Rural Agency for Water Supply and Sanitation (RUWASSA)LGA Task Group on Sanitation
Logo			
Kwande			
Gwer West			
Kanke			
Pankshin			
Langtang			

3.2 Enseignements généraux

3.2.1 4.2.1 Priorités et lacunes en matière d'A&H

Une combinaison de facteurs, notamment la gravité de la situation de l'A&H dans la plupart des villes et villages et la crise économique, entre autres, a donné lieu à une réorientation des politiques d'A&H. En effet, le paradigme a cessé d'être axé sur le développement d'infrastructures pour se focaliser sur les politiques de santé publique pour la promotion de l'A&H (Jiménez, Mtango et Cairncross 2014). Ce virage a été induit et soutenu par les programmes internationaux (les Objectifs du Millénaire pour le développement, puis les ODD).

Dans cette étude, il a été demandé aux répondants de noter (de 0 à 5) les progrès réalisés par les collectivités locales dans six domaines liés à l'A&H. Les scores moyens pondérés dans chaque domaine sont indiqués sous forme d'indice de satisfaction dans la figure 1. Les scores supérieurs représentent des impressions de progrès plus marqués, aucun domaine n'affichait toutefois de scores élevés.

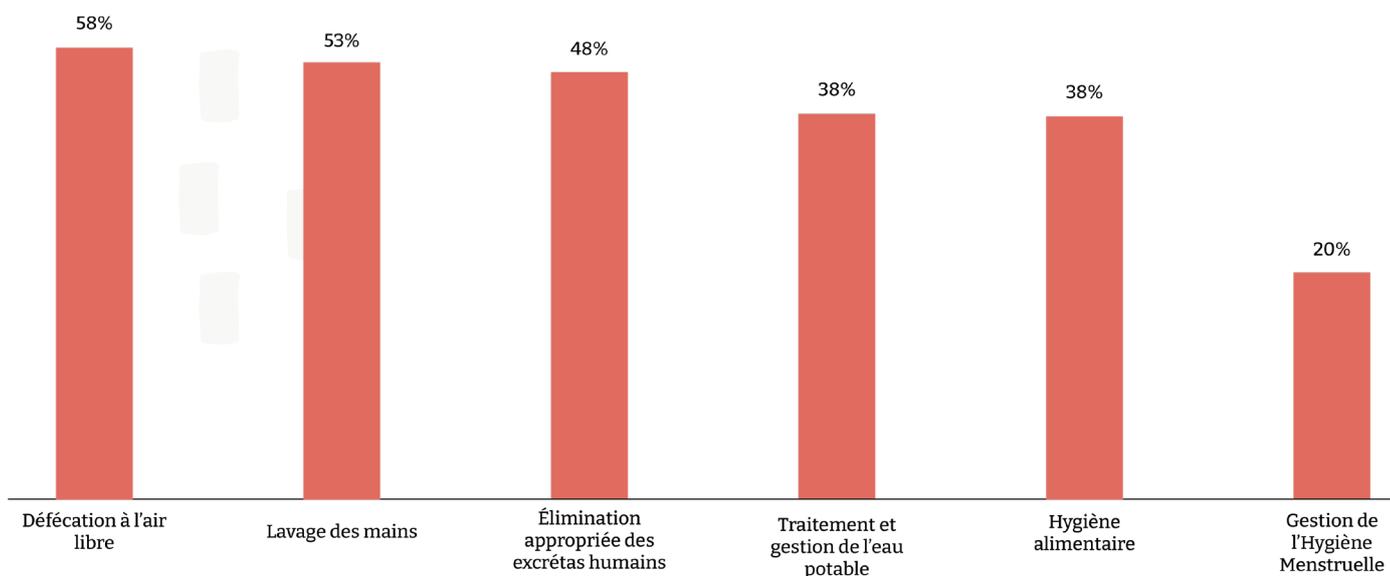


Figure 1 : Indice de satisfaction² de la priorisation de l'A&H chez les répondants

Bien que ces réponses soient basées sur un échantillon limité, elles suggèrent que la priorité accordée au problème de la défécation à l'air libre par les collectivités locales reste insuffisante, sachant en particulier que les répondants avaient été identifiés parce que les collectivités locales avec lesquelles ils travaillaient avaient réalisé certains progrès dans l'amélioration de l'A&H. Même lorsque des avancées significatives ont été faites, des efforts doivent encore être fournis. Cela est illustré par les appréciations suivantes :

« L'approche adoptée au Liberia est l'ATPC [assainissement total piloté par la communauté] mais au bout de presque dix ans de mise en œuvre de l'ATPC, le taux de défécation à l'air libre est de 42 %. Les communautés FDAL connaissent fréquemment une régression et les investissements du secteur privé dans l'assainissement sont limités. Les collectivités locales se contentent de réagir au lieu d'être volontaristes ». **Expert en EAH, Liberia**

« Malgré les efforts fournis, il existe certaines zones où la défécation à l'air libre est encore pratiquée dans les localités de la périphérie de la ville de Parakou. » **Conseiller principal EAH, Bénin**

3.3 Décentralisation et prise de décisions

Avec le regain d'intérêt en faveur de la décentralisation dans les pays d'Afrique de l'Ouest depuis les années 1980 (Hagberg, 2010), la responsabilité en matière d'A&H a de plus en plus été confiée aux autorités locales. Toutefois, certains pays restent centralisés, en particulier le Liberia, qui a connu une longue crise politique et militaire dans les années 1990 :

« Au Liberia, les ressources sont centralisées au sein des institutions gouvernementales nationales. Les collectivités locales ou les comtés reçoivent des fonds provenant de sources de revenus centrales et ces collectivités locales ne sont pas autorisées par la loi à percevoir des recettes. » **Expert en EAH, Liberia.**

² L'appréciation des parties prenantes sur les différentes thématiques considérées a été mesurée selon l'échelle de Likert, de 0 (pas du tout satisfaisant) à 5 (pleinement satisfaisant). L'indice de satisfaction dans chaque catégorie a été calculé en multipliant chaque score (de 0 à 5) par le nombre de réponses donnant ce score. Celles-ci ont ensuite été additionnées, puis divisées par le total des réponses multiplié par 5.

Dans les cas où la prise de décisions a été véritablement décentralisée, une volonté politique en matière d'A&H est observée aux échelons infranationaux sous forme de plans politiques et stratégiques. Le processus de planification local est la principale voie d'intégration de l'A&H aux priorités infragouvernementales et l'efficacité de la priorisation de l'A&H au niveau infranational est subordonnée aux pratiques de planification. Avec le développement des politiques de décentralisation en Afrique de l'Ouest, les autorités infranationales élaborent régulièrement des plans locaux (appelés plans de développement local dans la plupart des pays).

En fonction du profil du pays (compte tenu, par exemple, de son histoire et de ses politiques), les plans locaux peuvent être liés à des plans nationaux, souvent pour des raisons de financement. Par exemple :

« La planification est effectuée essentiellement aux échelons nationaux... Comme la mise en œuvre de l'A&H dépend du financement du gouvernement central, la marge de manœuvre est limitée au niveau infranational. Les décisions sont prises par les autorités nationales. »
Expert en EAH, Liberia.

Cette modalité peut être considérée comme une déconcentration plutôt qu'une décentralisation³.

Cependant, la planification n'est pas une garantie de mise en œuvre adéquate. En effet, la planification politique et stratégique souffre souvent d'un déficit d'exécution en Afrique de l'Ouest (Wone 2018). Des obstacles de taille subsistent pour aligner les programmes infranationaux sur les programmes nationaux, en particulier concernant la défécation à l'air libre en Afrique de l'Ouest. Des progrès décisifs vers l'éradication de la défécation à l'air libre ne pourront être faits qu'en alliant les efforts de l'échelon central à ceux des collectivités locales.

- **D'après les réponses données durant l'entretien, les facteurs suivants sont jugés cruciaux pour l'émergence de champions de l'A&H au niveau des collectivités locales :**
- **Un partenariat solide avec des organisations ou des municipalités internationales.**
- **Le plaidoyer et l'influence d'agences des Nations Unies (p. ex., l'UNICEF) ou d'ONG (p. ex., WaterAid, United Purpose), en lien avec les ODD.**
- **L'engagement des médias, qui contribue à l'information et au plaidoyer. Les autorités locales sont en effet très sensibles aux messages publics, en particulier lorsqu'ils sont véhiculés par des entités représentatives de la société civile.**
- **La volonté et la vision politiques locales, incarnées par l'engagement du maire et des conseillers et des fonctionnaires des autorités infranationales.**
- **La disponibilité d'un appui technique à travers l'engagement des services déconcentrés du gouvernement national. En effet, les compétences actuellement déléguées aux municipalités ont été assumées par les services de l'État central (c.-à-d. les services déconcentrés).**
- **Le plaidoyer de haut niveau auprès des principaux décideurs politiques (p. ex., les gouverneurs exécutifs des États au Nigéria).**

Ces facteurs peuvent se retrouver dans les modalités adoptées par les collectivités locales ouest-africaines pour prioriser l'A&H, décrites dans la section suivante.

³ La décentralisation désigne un éventail de dispositifs de gouvernance localisés qui transfèrent le pouvoir d'une autorité centrale vers des niveaux hiérarchiques inférieurs, tandis que la déconcentration consiste à déplacer des responsabilités ou des tâches vers des agents dispersés sur le territoire sans leur donner de pouvoir de décision (Yuliani 2004).

3.4 Modalités de priorisation de l'A&H dans les collectivités locales

L'engagement des collectivités locales dans l'A&H intervient selon deux scénarios :

1. Les initiatives pilotées par les collectivités locales
2. Les initiatives des collectivités locales avec un appui externe

1) Initiatives pilotées par les collectivités locales

Des projets d'A&H intéressants, développés et financés au niveau local, voient le jour dans les pays d'Afrique de l'Ouest. La programmation et le financement de ces projets sont généralement mutualisés entre le gouvernement fédéral/central et les collectivités locales.

Au **Nigéria**, les initiatives locales de priorisation de l'A&H ont nécessité la création de structures appropriées : des services EAH dotés de personnel ont été mis en place au sein des zones de gouvernement local (LGA). Les données nationales sur la situation en matière d'A&H (ventilées par collectivités infranationales) ont été partagées avec les collectivités infranationales et ont conduit les LGA à agir. De même, plusieurs autres initiatives ont incité les autorités locales à intervenir dans le domaine de l'A&H au Nigéria :

- **L'Agence nationale de l'eau et de l'assainissement en milieu rural (RUWASSA) a mis en place un mécanisme visant à encourager les dirigeants des collectivités locales à améliorer l'A&H dans leurs LGA.**
- **Un groupe de travail sur l'assainissement au niveau des LGA a été créé pour vérifier le statut FDAL des communautés.**
- **Les programmes recrutent activement des dirigeants locaux afin d'en faire des champions, augmentant ainsi la visibilité des programmes et l'enthousiasme qu'ils suscitent au sein des LGA.**
- **La programmation en matière d'A&H se fait sur l'ensemble des LGA plutôt que dans quelques communautés.**

Par exemple :

Les exemples suivants ont été relevés au Nigéria : LGA d'Ado, Logo, Kwande, Gboko et Gwer West dans l'État de Benue. LGA de Kanke, Pankshin et Langtang North dans l'État de Plateau. Logo, Ado et Kwande, sur la base d'une initiative de la LGA, ont obtenu des ressources financières pour l'assainissement. Ado, Gboko et Gwer East ont reçu le soutien du gouverneur. À Kanke, Pankshin et Langtang, un dispositif a été mis en place pour le prélèvement de fonds sur le compte joint détenu par la LGA et l'État pour les activités en matière d'EAH, notamment les installations sanitaires dans les écoles et la mise en œuvre de l'ATPC. **Chargé de projet d'assainissement, Nigéria**

Malgré ces progrès, un répondant a toutefois indiqué que « Les efforts réalisés à l'échelon national doivent encore se répercuter au niveau infranational. Cela est nécessaire dans notre système fédéral, autrement les effets resteront minimes ». **Expert en EAH, Nigéria**

Au **Ghana**, le soutien des collectivités locales a notamment pris la forme de fourniture de matériel au personnel A&H :

L'Assemblée du district de Kpandai, dans la région Nord du Ghana, a appuyé des programmes d'assainissement et d'hygiène en fournissant des motos pour permettre aux facilitateurs de terrain de se rendre sans trop de difficultés dans les communautés des zones difficiles à atteindre. L'assemblée a également fourni des téléphones mobiles pour faciliter la collecte de données en matière d'assainissement et d'hygiène, qui sont téléchargées dans le système d'information de base sur l'assainissement (BaSIS). Les autorités du district débloquent des fonds en temps utile pour les activités sur le terrain. **Agent à l'EAH, Ghana**

Au **Bénin**, la priorité a été accordée à l'A&H lors du processus communautaire de planification du développement, avec l'appui de partenaires techniques et financiers et de consultants recrutés à cet effet, dans le cadre d'un long processus participatif.

Au **Mali**, la mise en œuvre d'activités ATPC et post-FDAL a donné l'occasion, à un niveau plus large, d'élaborer des plans d'action en matière d'A&H.

2) Initiatives des collectivités locales avec un appui externe

Pour les collectivités locales nouvellement constituées, la décentralisation s'accompagne souvent d'un appui solide de l'État central et de ses services déconcentrés, se traduisant par la mise à disposition de moyens techniques, matériels et financiers. Des initiatives conjointes associant les municipalités, le secteur privé, les services publics et les organisations de la société civile, ainsi que des partenariats public-public et public-privé, devraient permettre d'accroître l'efficacité et la transparence (Egly et Zürcher, 2007) des projets d'A&H décentralisés. Cependant, il convient d'évaluer les résultats de ce type de projet à moyen et long terme afin de comprendre non seulement leur valeur ajoutée mais aussi leur durabilité, sachant que la décentralisation en Afrique de l'Ouest est censée renforcer l'appropriation des projets.

Par exemple, afin d'accentuer sur la prise en compte de l'A&H dans les politiques locales, WaterAid a soutenu l'élaboration de plans d'A&H spécifiques, intégrés dans des plans de marketing, dans les pays où elle opère en Afrique de l'Ouest (Sierra Leone, Niger, Ghana, Nigéria, Mali et Burkina Faso). Dans ces pays, WaterAid a lancé à l'échelle infranationale un processus de planification avec les collectivités locales axé sur les questions d'A&H. Au cours de plusieurs ateliers, elles ont tout d'abord évalué les installations requises dans chaque village situé dans leur zone d'intervention. Des plans d'investissements ont ensuite été élaborés. Cependant, le financement dépend encore de sources externes. L'appropriation et le financement ont été les principaux obstacles rencontrés dans ces projets : après l'élaboration des plans locaux d'A&H, les élus locaux avaient tendance à se tourner vers des partenaires (notamment WaterAid) pour le financement au lieu de mettre à profit les ressources locales. Cela peut être observé dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, en particulier au **Togo**, au **Nigéria** et au **Ghana** :

« Commune de Kozah 1 : grâce à la coopération avec le SIAAP – l'établissement en charge de l'assainissement en région parisienne –, la commune a créé la première station de traitement des eaux usées du Togo.

Commune des Lacs 1 : coopération décentralisée avec le département français des Yvelines pour la mise en œuvre de projets d'assainissement ». **Consultant indépendant en A&H, Togo.**

Compte tenu des faibles ressources affectées à l'A&H, les collectivités locales n'ont souvent pas d'autre solution que de faire appel à la coopération décentralisée pour financer et mettre en œuvre leurs projets d'A&H. À cet égard, l'expérience de Parakou (collectivité locale urbaine du Bénin) constitue un exemple probant, décrit dans l'encadré ci-dessous. (Nouatin et Bachabi 2010 ; Bénin : Une démarche de certification de la qualité selon les normes ISO – Services d'eau et d'assainissement, s.d.)

Le Bénin a lancé une politique de décentralisation en 2003. Parakou, l'une des principales villes du pays, bénéficie d'un statut spécial en raison de :

- sa population (supérieure à 100 000 habitants)
- sa taille (plus de 10 kilomètres)
- sa « richesse » relative, lui permettant de couvrir ses dépenses d'exploitation et d'investissement

En vertu de ce statut spécial, les municipalités disposent de responsabilités élargies, notamment en matière d'investissements, ce qui les oblige à élaborer des stratégies

innovantes pour accroître leurs capacités opérationnelles.

La municipalité de Parakou a fait de l'A&H l'une de ses grandes priorités. Dans le cadre d'une coopération avec la ville française d'Orléans, la municipalité a entrepris en 2010 un projet d'assainissement dans l'objectif d'assurer un accès universel à des services d'A&H de base. Pour mettre en œuvre ce projet, la commune a adopté une méthode concertée et participative avec un comité de travail rassemblant, sous la direction de la municipalité de Parakou, des représentants :

- des services d'eau départementaux (un service déconcentré),
- de la coordination départementale de l'A&H de base (là encore, un service déconcentré),
- du programme pluriannuel d'appui à l'eau et l'assainissement (PPEA),
- des services techniques municipaux,
- de la Société nationale des eaux du Bénin (Soneb),
- de la société civile (y compris des ONG travaillant dans le domaine de l'A&H).

Ce comité s'est réuni une fois par semaine afin de procéder à un diagnostic de la situation à Parakou pour chaque norme ISO, de déterminer les problèmes de la municipalité et les objectifs d'amélioration et de programmer les mesures à adopter.

Ce projet a bénéficié du soutien financier des municipalités de Parakou et d'Orléans, du Conseil régional du Centre (pour la part du Val de Loire) et du ministère français des Affaires étrangères. Le budget prévu pour la période 2010-2015 était de 63750 € (39750 € pour 2010-2012 et 24000 € pour 2013-2015).

Parmi les actions prioritaires à court terme, plusieurs ont été exécutées, en particulier :

- la mise en œuvre du plan municipal d'hygiène et d'assainissement, afin d'améliorer l'assainissement et le système de gestion des déchets liquides produits par les ménages, en rédigeant notamment un document de référence ;
- la remise en état de latrines publiques ;
- la sensibilisation des populations vivant autour du barrage d'Okpara à la nécessité de maintenir sa capacité actuelle ;
- l'organisation d'un circuit informel de vente d'eau (tenant compte des prestataires de service, du contrôle sanitaire de la qualité de l'eau vendue, etc.) ;
- -a création de périmètres de protection des sources d'approvisionnement en eau, accompagné de mesures favorisant leur respect et leur sécurisation.

Le processus de promotion de l'A&H à l'échelon local au Ghana est décrit dans l'encadré ci-dessous:

« Un dispositif de financement basé sur les résultats a été déployé en 2018 afin d'assurer la rentabilité des fonds octroyés par les donateurs en matière d'A&H. L'UNICEF a cessé de soutenir les assemblées de district traditionnelles pour ouvrir son appui à toutes les assemblées de district. Ce changement a été largement diffusé au cours d'ateliers au niveau national, régional et des districts. Un appel à manifestations d'intérêt a ensuite été lancé pour les districts souhaitant y participer. Une évaluation a été réalisée par une équipe désignée afin de déterminer les candidatures des assemblées retenues. Afin d'optimiser la notation, les

candidats ont été soumis à une deuxième phase d'évaluation. Les équipes comprenaient des agents de l'échelon régional ainsi que le comité régional de coordination interagences sur l'assainissement, le mécanisme de coordination de niveau supérieur pour l'assainissement dans chaque région. Les districts retenus ont ensuite participé à la négociation des montants du soutien financier. Cela a permis aux districts retenus d'obtenir les montants souhaités tout en assurant une certaine transparence et en éliminant les excuses parfois données pour ne pas atteindre les objectifs fixés en matière d'hygiène et d'assainissement. Dans le cadre des négociations, l'UNICEF a également été en mesure de plaider pour un appui aux districts en qualité de porteurs d'obligations pour impulser l'atteinte de résultats.

Un système de notation des districts, le classement FDAL des districts, a également été institué au niveau régional pour pousser les dirigeants des districts à obtenir de bons résultats afin d'être bien placés au classement ». **Agent à l'EAH (A&H), Ghana**

4.5 Parties prenantes et soutien

Outre les autorités locales, plusieurs catégories d'acteurs soutiennent l'A&H au niveau infranational en Afrique de l'Ouest : institutions nationales/centrales, services chargés de l'appui aux collectivités locales, UNICEF, ONG, organisations de la société civile, chefs et dirigeants coutumiers.

Au niveau central/national, dans chaque pays d'Afrique de l'Ouest, des organes de supervision et d'assistance sont chargés de l'appui aux programmes d'A&H. Ce sont généralement des services au sein de ministères des collectivités locales : assainissement, ressources en eau, santé publique, environnement ou autres services dotés de ces compétences.

Des organismes gouvernementaux assurent le soutien technique et logistique, y compris le renforcement des capacités.

Au **Nigéria**, la Direction de la protection de l'environnement et de l'assainissement (EHSD) a pour mandat de superviser les activités en matière d'A&H dans le pays et elle est chargée de piloter la mise en œuvre de l'ATPC à l'échelle nationale. Le Service du développement communautaire est responsable de la mobilisation sociale et collabore à ce titre avec l'EHSD pour rassembler les populations et les communautés autour du programme d'assainissement et d'hygiène.

Au **Bénin**, la coordination départementale de l'A&H (CDC-HAB) est un service déconcentré de l'État central qui collabore étroitement avec des ONG pour appuyer les programmes d'A&H au niveau infranational.

Les ONG jouent également un rôle essentiel dans l'A&H en Afrique de l'Ouest, en particulier dans les zones rurales isolées. Nombre d'entre elles mènent des actions de renforcement de capacités, de plaidoyer, de financement, de formation et d'assistance technique. Leurs fonds proviennent de dons internationaux et sont soumis à la supervision des autorités centrales.

C'est tout particulièrement le cas dans des pays francophones comme le Burkina Faso, où le gouvernement central exerce un contrôle « a priori » des activités de gestion, en supervisant notamment les processus administratifs avant la mise en œuvre (GIZ, 2019).

Au **Liberia**, d'après le rapport de performance sur le secteur de l'eau, l'assainissement et l'hygiène de 2017, plus de 95 % du financement en matière d'A&H vient d'organismes bailleurs de fonds. Ceux-ci affichent une préférence pour la canalisation des fonds d'A&H à travers des ONG nationales et internationales. Les plans ou la conception de la mise en œuvre de l'A&H sont principalement déterminés par les bailleurs de fonds. Les contributions des gouvernements nationaux aux plans de travail de la plupart des ONG nationales et internationales sont limitées ; toutefois, au Liberia, l'UNICEF est une institution qui autorise les contributions et la validation par le gouvernement de son plan de travail annuel. Afram Plains Development Organisation (une ONG œuvrant dans le domaine de l'A&H) a également détaché des personnes-ressources au niveau des districts pour

appuyer le renforcement des capacités des agents publics et le suivi de la mise en œuvre aux échelons inférieurs au Liberia.

Des ONG ont également essayé de promouvoir la participation du secteur privé aux projets d'A&H en Afrique de l'Ouest. Elles font appel à des entreprises locales pour la construction et l'entretien des latrines et le recyclage des boues. Sur le plan technique, l'ONG Eau Vive (au **Togo**) a apporté son soutien au contrôle des infrastructures locales, donnant un bon exemple de ce que peut faire une ONG. Un assistant technique à temps plein a été recruté pour fournir un appui technique à la mairie de Kozah. Plusieurs autres ONG travaillant dans le domaine de l'A&H sont également mentionnées, notamment : WaterAid, DECAM-Bethesda, Country Woman Association of Nigeria (COWAN), Jigi et RECOTRADE (Mali).

Les agences des Nations Unies, en particulier l'UNICEF, transmettent et soutiennent le programme international d'A&H au niveau national, y compris auprès des collectivités locales. Elles interviennent sous l'autorité et la supervision du gouvernement en pratiquant un plaidoyer de haut niveau, en établissant des normes et des lignes directrices et en fournissant des conseils techniques.

4.6 Lutte contre les inégalités et l'iniquité

Plusieurs mécanismes d'atténuation infranationaux ont été mis en place pour améliorer l'accès des personnes potentiellement défavorisées à l'A&H.

La plupart des politiques s'attaquent aux problèmes d'inégalités ou d'iniquité. Ces politiques exigent la prise en compte des questions concernant les femmes, les filles et les groupes défavorisés durant la planification, la conception et la mise en œuvre. Les autorités infranationales/locales sont tenues de suivre et d'évaluer la mise en œuvre de l'A&H sous l'angle de ces politiques.

En voici quelques exemples dans la région :

Au **Nigéria**, « un processus de sélection communautaire a permis de déterminer les communautés les plus vulnérables où il convient d'intervenir. Le classement de la richesse des communautés a permis d'identifier les ménages les plus pauvres nécessitant de l'aide. » **Chargé de projet d'assainissement, Nigéria**

Dans la vieille ville de Parakou (**Bénin**), où vivent de nombreuses familles pauvres qui ne peuvent pas construire leurs propres latrines individuelles, la mairie a construit des latrines publiques pour fournir un accès à des services d'A&H et mettre fin à la défécation à l'air libre, d'après un conseiller principal en EAH. La mairie a délégué la gestion des latrines publiques à de petites sociétés privées choisies au sein des communautés bénéficiaires. Les populations vulnérables utilisent les latrines (et les installations annexes) à un prix abordable, fixé par la mairie. La petite société privée assure l'entretien des latrines et verse une redevance mensuelle à la mairie.

Au **Togo**, un système facilitant l'accès aux infrastructures des personnes vulnérables a été élaboré ; il comprend deux volets : (1) une subvention totale pour les ménages les plus vulnérables et (2) des facilités de paiements échelonnés pour les autres.

Au **Mali**, la priorité est accordée aux personnes âgées pour l'accès aux latrines.

Une autre initiative menée au **Mali** est le « jury citoyen » dans la Commune VI de Bamako, qui constitue un exemple d'action entreprise localement pour accroître la participation de la communauté et démocratiser l'accès aux services d'A&H, avec l'appui d'une ONG :

La Commune VI est une des six communes du district de Bamako. Elle est subdivisée en dix grands quartiers. Avant l'initiative de jury citoyen, les groupes marginalisés et vulnérables de la population, en particulier les femmes et les jeunes, étaient sous-représentés au sein des organisations de la société civile et des organes locaux de gestion de l'assainissement. Cela s'explique notamment par la participation limitée des habitants à la mise en œuvre de projets et surtout par la faible présence des femmes dans les structures et organes de décision. L'initiative du « jury citoyen » dans la Commune VI fait partie du projet « Accès équitable

et durable aux services EAH », qui vise à améliorer la situation des communautés pauvres vivant dans les zones périurbaines et à réduire les inégalités par le biais d'une approche fondée sur les droits de l'homme.

Les objectifs de cette initiative sont les suivants :

- renforcer la participation des habitants à la gestion de l'assainissement,
- favoriser une prise de conscience,
- améliorer la gouvernance en matière d'assainissement.

Le projet a encouragé la participation de toutes les catégories sociales à la recherche de solutions durables aux problèmes d'assainissement dans la commune.

Suite aux recommandations des jurys citoyens, des comités de surveillance ont été établis, la campagne « Moi Citoyen » a été lancée et les habitants se sont mobilisés autour d'autres activités du projet, en particulier les femmes et les jeunes (par exemple, dans la campagne citoyenne et les journées de l'assainissement dans les quartiers soutenus par les comités de surveillance). Le fait que les comités de surveillance ont participé au processus de budgétisation et à la reddition des comptes administratifs est une preuve de la sensibilisation accrue des citoyens aux questions d'assainissement.

Les communautés sont désormais plus autonomisées et capables de faire valoir leurs droits auprès des autorités : au cours du processus, la plupart des jurys ont acquis les moyens et les compétences nécessaires pour prendre des décisions sur la gestion de l'assainissement. Les membres des jurys ont participé activement aux débats publics sur l'assainissement. Durant les séances, les participants n'ont cessé d'interpeller les autorités face à la violation des droits à l'assainissement (par exemple, COGEVAD, le Comité de gestion et de valorisation des déchets de la Commune VI et la coordination des groupements d'intérêt économique en matière d'assainissement).

Le projet a contribué à l'augmentation du budget consacré à l'assainissement et permis de transformer le système de gouvernance en renforçant la réactivité et la responsabilité des autorités locales. En 2019, le budget affecté à l'assainissement s'élevait à 250 000 000 FCFA, en hausse de plus de 50 % grâce à la participation des comités de surveillance au débat.

Au **Nigéria**, les facilitateurs de terrain ont veillé à ce que les femmes disposées à le faire soient incluses parmi les leaders naturels chargés de gérer les communautés ayant fait l'objet d'un déclenchement.

Au **Ghana**, le pilotage des options de financement dans le cadre du Fonds d'assainissement de district afin de soutenir la construction de latrines améliorées a été ouvert aux ménages dirigés par des hommes et des femmes pour combler les écarts entre les sexes. Un fonds de soutien social a également été créé dans le cadre de ce programme ; il offre des financements aux ménages vulnérables et a permis la construction de 126 latrines améliorées

Dans les communautés du district de Kpandai (Ghana), les femmes ont été pleinement impliquées dans la construction de latrines et la gestion des communautés FDAL. Les bailleurs de fonds ayant effectué des visites sur le terrain dans certaines de ces communautés ont été impressionnés, le district de Kpandai s'étant ainsi affirmé comme un modèle de la mise en œuvre de l'ATPC.

Jusqu'à présent, 126 latrines privées ont été construites dans les ménages vulnérables. Dans une large mesure, cela a été rendu possible grâce au soutien des artisans formés dans chaque district à cet effet, afin d'assurer la disponibilité de main-d'œuvre pour la construction des latrines nécessaires.

Toujours au Ghana, le Comité de coordination interagences du district pour l'assainissement (DICCS), qui est la principale structure de coordination à l'échelle du district et qui rassemble des représentants clés de plusieurs services, a contribué à l'obtention de résultats dans le district. Le DICCS est particulièrement actif à Kpandai et a bénéficié du soutien de la direction pour le déploiement du système de financement basé sur les résultats.

4.7 Obstacles

Les projets d'A&H en Afrique de l'Ouest sont confrontés à plusieurs obstacles qui ralentissent la réalisation des objectifs.

1. **Le financement est le principal obstacle signalé dans les projets d'A&H au niveau infranational. Les fonds proviennent principalement des ONG et des familles. Les capacités financières des collectivités locales ouest-africaines sont généralement très faibles. Il n'existe pas de mécanismes de financement solides et durables pour maintenir et renforcer les acquis en matière d'A&H.**
2. **Appropriation : les répondants ont indiqué que les collectivités locales, et plus largement les populations bénéficiaires, ne sont pas assez sensibilisées à l'A&H en tant que priorité infranationale. Les actions sont considérées comme des contributions « externes » et non pas comme des apports essentiels au développement socioéconomique local. Les tentatives de développement d'une chaîne de valeur dans le domaine de l'A&H n'ont pas encore fait la preuve de leur efficacité.**
3. **Le dialogue entre le gouvernement national et les collectivités infranationales : leurs relations semblent généralement de type « descendant ». Les collectivités locales reçoivent des politiques, des directives et des contributions techniques des gouvernements centraux. La coopération décentralisée est souvent orientée sur des projets prometteurs mais les enseignements tirés de ces projets ne sont pas suffisants en termes de durabilité.**

5 Conclusion

L'étude rapide sur les systèmes de renforcement infranationaux de la programmation en matière d'A&H en Afrique de l'Ouest a été menée sur la base d'informations recueillies dans sept pays : Bénin, Burkina Faso, Mali, Nigéria, Togo, Liberia et Ghana.

La décentralisation est un processus relativement récent à travers l'Afrique de l'Ouest. Les pays ont progressivement mis en place des systèmes de gouvernance qui confient, à différents degrés, de nouvelles responsabilités aux collectivités locales. L'assainissement et l'hygiène figurent parmi les responsabilités qui sont régulièrement transférées aux collectivités locales dans tous les pays étudiés.

À mesure que ces responsabilités sont assumées, des initiatives intéressantes peuvent être observées. Avec le soutien d'agences des Nations Unies et d'ONG, les autorités locales semblent prendre conscience des questions d'A&H. Les municipalités ont développé des projets intéressants à moyen et long termes, financés et gérés conjointement avec des partenaires extérieurs, par exemple à Parakou, au **Bénin**, et à Kozah 1 et Lac 1 au **Togo**. Bien que réel, le leadership des collectivités locales est quelque peu masqué dans ces cas par le pouvoir financier et technique des partenaires, qui sont souvent de riches collectivités du Nord. Dans certains pays anglophones, où la décentralisation semble être mieux établie, des projets d'A&H axés sur le niveau local (bien qu'avec des composantes d'appui extérieur) sont signalés.

Plusieurs facteurs conduisent les collectivités locales à prioriser l'A&H : la sensibilisation et le plaidoyer menés par des agences des Nations Unies et des ONG, l'influence des médias, la disponibilité d'un appui technique (de services décentralisés du gouvernement national ou d'autres partenaires), la volonté politique et la vision des autorités locales. Les principaux soutiens techniques et financiers des initiatives des collectivités locales en matière d'A&H sont fournis par des services techniques du gouvernement national, des agences des Nations Unies, des ONG et des collectivités de pays à revenu élevé.

Quelques collectivités locales ont été identifiées dans notre étude comme des champions de la lutte contre les inégalités d'accès aux services d'A&H : le soutien des personnes les plus vulnérables, l'octroi de subventions aux ménages pauvres et l'encouragement de l'autonomisation des femmes sont quelques-uns des mécanismes d'atténuation mis en œuvre par les collectivités locales en Afrique de l'Ouest pour promouvoir l'équité dans l'accès aux services d'A&H. Toutefois, la plupart de ces efforts sont soutenus par des bailleurs de fonds extérieurs.

Les lacunes relevées dans l'action des collectivités locales en matière d'A&H sont les mêmes que celles observées au niveau national. Dans l'ensemble, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour renforcer la capacité des collectivités locales à améliorer l'A&H pour tous.

6 Recommandations pour la suite

Plusieurs recommandations à court, moyen et long termes peuvent être tirées de notre étude ; elles s'adressent aux chercheurs, aux ONG et aux autorités locales. Elles sont résumées dans le tableau ci-dessous.

	Court terme	Moyen terme	Long terme
Chercheurs	<ul style="list-style-type: none"> Mener une étude qualitative approfondie ciblant les collectivités locales afin de mieux comprendre les obstacles au développement d'un leadership solide dans le domaine de l'A&H en Afrique de l'Ouest, en particulier dans les pays francophones. 		
Collectivités locales		<ul style="list-style-type: none"> Développer les capacités infranationales (financières, techniques et humaines) pour l'élaboration et la mise en œuvre de projets d'A&H à l'échelon local. Allouer des budgets substantiels aux projets d'A&H. Tirer des leçons des tentatives de mobilisation du secteur privé local dans les projets d'A&H. 	<ul style="list-style-type: none"> Intégrer des plans d'appropriation systématique dans les projets d'A&H.
ONG	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre le plaidoyer auprès des collectivités locales afin d'accroître la sensibilisation et la responsabilisation concernant les priorités d'A&H. 	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir le développement de mécanismes de financement de projets d'A&H, au moyen de fonds jumelés. Organiser des visites auprès de collectivités locales ayant mené avec succès des projets d'A&H. 	

References

- 'Bénin: Une démarche de certification de la qualité selon les normes ISO - Services d'eau et d'assainissement' (n.d.), www.pseau.org/outils/lettre/article.php?lett_article_lettre_id=1394&page_originale=1percent20target= (consulté le 8 décembre 2020)
- Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (2019) 'Perspectives de croissance solides en Afrique de l'Ouest' <http://www.actualite-ouest-africaine.org/content/fr/perspectives-de-croissance-solides-en-afrique-de-l%E2%80%99ouest> (consulté le 22 février 2021)
- Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE (2006) 'The Socio-Economic and Regional Context of West African Migrations', <https://www.oecd.org/migration/38481393.pdf> (consulté le 7 décembre 2020)
- Egly, W. and Zürcher, D. (2007) 'The Role of Civil Society in Decentralisation and Alleviating Poverty'. Center for Comparative and International Studies (ETH Zurich and University of Zurich)
- Ezenwe, U. (1997) 'Regional Dimensions of Structural Adjustment in West Africa', *Intereconomics* 32:134–43. <https://doi.org/10.1007/BF02928745>
- GIZ (2019) 'Politique nationale de décentralisation au Burkina Faso'. République Du Faso. <https://www.giz.de/de/downloads/giz2019-de-burkina-faso-dezentralisierung.pdf> consulté le 22 février 2021)
- Hagberg, S. (2010) 'Decentralisation and Citizen Participation in West Africa', *Bulletin de L' APAD* 31–32: 3–34. <https://doi.org/10.4000/apad.4056>
- Groupe de la Banque mondiale, Plan International, WSSCC, SNV, WaterAid, 2019. Delivering Rural Sanitation Programs at Scale, with Equity and Sustainability: A Call to Action. <http://pubdocs.worldbank.org/en/273591600969940546/Call-to-Action-Rural-Sanitation-V7-9-2020.pdf> (consulté le 16 février 2021)
- Jiménez, A.; Mtango, F.F.; Cairncros, S. (2014) 'What Role for Local Government in Sanitation Promotion? Lessons from Tanzania', *Water Policy* 16: 1104–20. <https://doi.org/10.2166/wp.2014.203>
- Joint Monitoring Programme (n.d.) Untitled. <https://washdata.org/data/household#!/dashboard/new> (consulté le 15 février 2021)
- Marc, A.; Verjee, N.; Mogaka, S. (2015) 'Relever les défis de la stabilité et de la sécurité en Afrique de l'Ouest'. Washington DC : Agence Française de Développement/Groupe de la Banque mondiale <https://www.afd.fr/fr/ressources/relever-les-defis-de-la-stabilite-et-de-la-securite-en-afrique-de-louest>
- Nouatin, G. and Bachabi, F-X. (2010) 'Urbanisation and Viability of Market Gardening: Case of a Town with a Special Status in Benin (Parakou)', *La revue electronique en sciences de l'environnement* 10.2. <https://doi.org/10.4000/vertigo.10038>
- 'Pyramides des âges pour le monde entier de 1950 à 2100' (n.d.) PopulationPyramid.net. www.populationpyramid.net/fr/afrique-de-louest/2018/ (consulté le 27 janvier 2021)
- Sanyang, Y. (2019) 'Prevalence of Under-Five Years of Age Mortality by Infectious Diseases in West African Region', *International Journal of Africa Nursing Sciences* 11. DOI: <https://doi.org/10.1016/j.ijans.2019.100175>
- UNICEF (2018) 'UNICEF's Game Plan to End Open Defecation', www.unicef.org/wash/files/UNICEF_Game_plan_to_end_open_defecation_2018.pdf (consulté le 5 février 2021)
- WaterAid (2021) 'Regional State of Hygiene: West Africa', <https://washmatters.wateraid.org/sites/g/files/jkxoof256/files/regional-state-of-hygiene---west-africa.pdf> (consulté le 19 février 2021)
- Wone, I. (2018) 'Les défis de l'efficacité dans la planification des systèmes de santé en Afrique de l'Ouest', *Sante Publique* 30: 905–9
- Yuliani E. (2004) 'Decentralisation, Deconcentration and Devolution: What do They Mean?' http://www.cifor.org/publications/pdf_files/interlaken/Compilation.pdf (consulté le 11 décembre 2020)

Annexe

Personnes interrogées		
Fonction	Pays	Activité
WASH Specialist	Liberia	Questionnaire en ligne + Entretien approfondi via Zoom
Senior Regional Technical Adviser	Mali	Entretien approfondi via Zoom
Sanitation Project Manager	Nigeria	Questionnaire en ligne
Freelance Consultant in S&H	Togo	Questionnaire en ligne
WASH Senior Advisor	Benin	Questionnaire en ligne
WASH Specialist	Mali	Questionnaire en ligne
WASH Specialist	Nigeria	Questionnaire en ligne
Programme Manager	Nigeria	Questionnaire en ligne
WASH Officer (Sanitation & Hygiene)	Ghana	Questionnaire en ligne
Head of Capacity Building and Learning	Mali	Réponses écrites et transmises par courrier électronique
Manager of Human Rights to Water and Sanitation	Burkina Faso	Réponses écrites et transmises par courrier électronique
Head of Programmes	Burkina Faso	Réponses écrites et transmises par courrier électronique

Depuis plus de dix ans, la Sanitation Learning Hub (SLH, auparavant la CLTS Knowledge Hub) de l'IDS promeut l'apprentissage et le partage de connaissances au sein du secteur international de l'assainissement et l'hygiène (A&H). La SLH adopte des approches participatives inédites pour mobiliser les praticiens, les décideurs et les communautés qu'ils souhaitent servir.

Nous sommes convaincus que pour arriver à un assainissement et une hygiène pour tous gérés de manière sûre d'ici à 2030, il faudra un apprentissage expédient, pertinent et pragmatique. La vitesse de mise en œuvre et des changements requis fait qu'un apprentissage rapide de ce qu'il faut mettre en place, ce qui donne ou non de bons résultats, peut avoir un impact extrêmement large.

Notre mission est de faire en sorte que le secteur de l'A&H puisse innover, s'adapter et collaborer dans un paysage en rapide mutation, en répercutant l'apprentissage dans les politiques et les pratiques. Notre vision est que chacun puisse concrétiser son droit à un assainissement et une hygiène gérés de manière sûre, en veillant à ce que personne ne soit laissé pour compte dans la course pour mettre un terme une fois pour toutes à la défécation en plein air.



Citation correcte : Wone, I. (2021) *Leadership des collectivités territoriales dans l'assainissement et l'hygiène en Afrique de l'Ouest* Étude documentaire rapide de cadrage, The Sanitation Learning Hub, Brighton : IDS, DOI: [10.19088/SLH.2021.008](https://doi.org/10.19088/SLH.2021.008)

Première édition en 2021
© Institute of Development Studies 2021
Certains droits réservés – pour en savoir plus, voir la licence sur les droits d'auteurs...

ISBN 978-1-78118-778-4

Pour obtenir un complément d'information, veuillez contacter :
The Sanitation Learning Hub, Institute of Development Studies,
University of Sussex, Brighton, BN1 9RE
Tél : +44 (0)1273 606261
Courriel : SLH@ids.ac.uk

Cette série fait l'objet d'une licence de type BY-NC-ND 3.0 Unported de Creative Commons (<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/>).

Attribution (BY) : Vous devez attribuer les travaux de la façon spécifiée par l'auteur ou le détenteur de la licence.

Non-commercial (NC) : Vous ne pouvez pas utiliser ces travaux à des fins commerciales.

No Derivative Works (ND) : Vous ne pouvez pas modifier, transférer ou compléter ces travaux.

Les utilisateurs ont le droit de copier, distribuer, afficher, traduire ou mettre en scène ces travaux sans autorisation écrite. En cas de réutilisation ou de distribution, vous devez indiquer clairement aux tiers les conditions de licence associées à ces travaux. Si vous utilisez ces travaux, vous êtes prié de faire mention du site web de la SLH et d'envoyer un exemplaire de vos travaux ou un lien à leur utilisation en ligne à l'adresse suivante :

The Sanitation Learning Hub, Institute of Development Studies, University of Sussex, Brighton, BN1 9RE, Royaume-Uni (SLH@ids.ac.uk).



Le présent document a été financé par l'Agence suédoise pour le développement international, SIDA et Le Conseil de concertation pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement, WSSCC. La SIDA et le WSSCC ne partagent pas nécessairement les avis exprimés dans ce document. La responsabilité pour son contenu incombe exclusivement à l'auteur.

